

ABS AUTO 77

Société à responsabilité limitée au capital de 50000,00 euros,

Siege social au 56 rue des Prés Zac du Port 77140 Saint-Pierre-Lès-Nemours, RSC Melun N° 919799486

PV N° 01/2024

PROCES- VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt quatre

Et le 31 janvier à 9 heures.

Les associés de la société ABS AUTO 77 aux capitales de 50000,00 euros, se sont réunis au siège Sociale en assemblée générale extraordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Étaient présents :

- Monsieur Berat ARAS.....500 Parts
- Monsieur Serhat ARAS.....500 Parts

L'assemblée est présidée par Monsieur Konné BATHILY

Le gérant constate que les associés présents ou régulièrement représentés, possèdent ensemble des milles (1000) Parts représentant la totalité des Parts et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée
- Un exemplaire des statuts de la société à jour

Le gérant déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

Prononcé la probation du compte définitif de la liquidation suivant le rapport présenté par le liquidateur.

Donne quitus au liquidateur Monsieur Konné BATHILY et constate la clôture de la liquidation en date du 31 janvier 2024

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions